

SESSION 2016

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

EXPLOITATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

EXPLOITATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

Dossier : Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ?

Il est demandé de construire, à partir du dossier ci-joint comportant 8 documents et pour une classe de première, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

Document 1

Depuis longtemps, les économistes du travail ont pris conscience du fait que les ouvriers américains trouvent plus facilement un nouvel emploi grâce à leurs contacts personnels que par n'importe quel autre moyen. [...] Certaines études récentes laissent à penser que ce phénomène est également vrai pour les cadres professionnels, les techniciens et les cadres gestionnaires ; en reprenant cette question, nous avons mis en évidence l'importance de la nature du *lien* unissant l'individu qui trouve un nouvel emploi au contact lui ayant fourni l'information nécessaire.

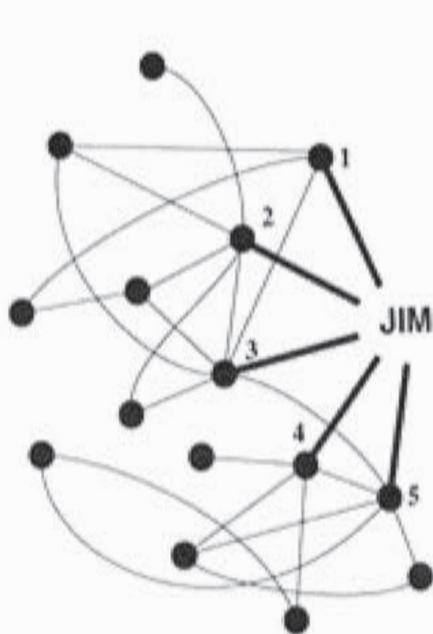
Nous avons interrogé un échantillon aléatoire de cadres professionnels, de techniciens et de cadres gestionnaires, ayant récemment changé d'emploi grâce à une relation personnelle et vivant dans la banlieue de Boston, en demandant à chacun combien de fois il avait vu son contact au cours de la période où celui-ci lui avait donné l'information lui ayant permis de trouver son nouveau poste. Nous considérerons que ce nombre mesure la force du lien existant entre ces deux individus¹. On pourrait penser *a priori* que les individus avec qui on possède des liens forts sont plus motivés que d'autres pour fournir des informations concernant les emplois. Pourtant, certains arguments structurels présentés ci-dessus jouent dans le sens opposé : les individus avec qui on est faiblement lié ont plus de chances d'évoluer dans des cercles différents et ils ont donc accès à des informations différentes de celles que l'on reçoit.

Pour évaluer la fréquence des contacts, nous avons défini les catégories suivantes : « souvent » pour au moins deux fois par semaine ; « occasionnellement » pour plus d'une fois par an, mais moins de deux fois par semaine ; « rarement » pour une fois par an ou moins. On constate alors que parmi les individus interrogés qui avaient trouvé leur emploi *via* un contact, 16,7% affirment qu'ils voyaient souvent ce dernier à l'époque, 55,6% occasionnellement et 27,8% rarement.

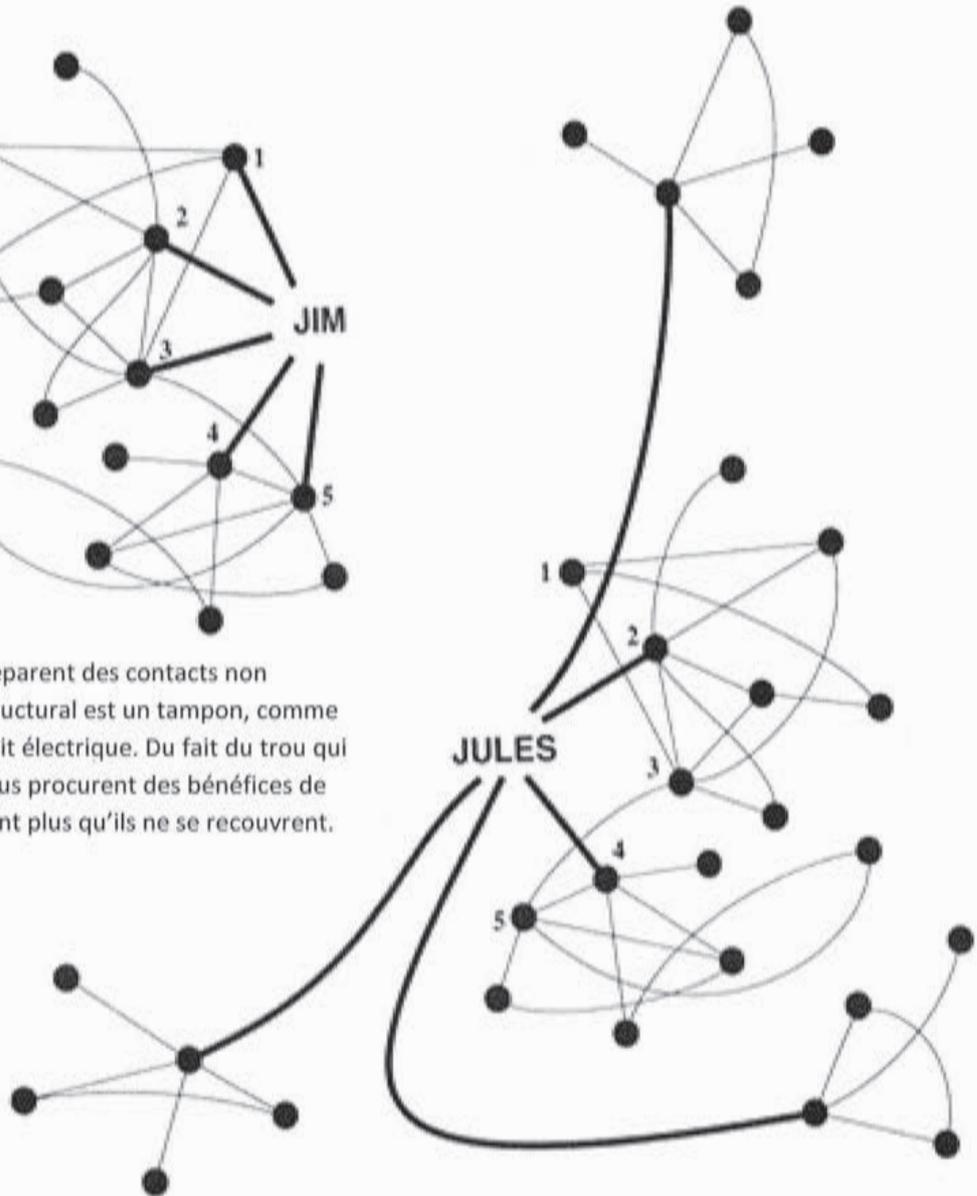
¹En effet, bien que ce nombre ne corresponde qu'à la première des quatre dimensions de notre définition de la force d'un lien, différents éléments des interviews nous amènent à penser que ce nombre reflète effectivement ce concept de force d'un lien dont nous n'avons pas encore, à l'époque, mesuré toute l'importance.

Source : M. Granovetter, *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer, 2000, pp. 61-62.

Document 2



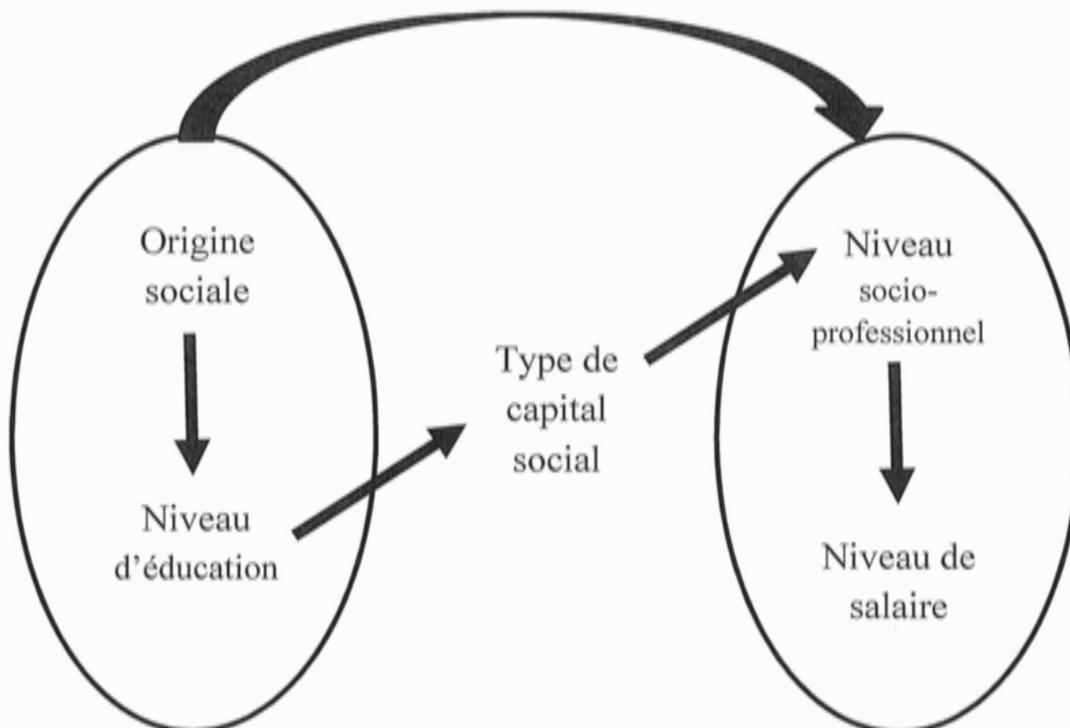
Les trous structuraux séparent des contacts non redondants. Un trou structural est un tampon, comme un isolant dans un circuit électrique. Du fait du trou qui les sépare, deux individus procurent des bénéfices de réseau qui s'additionnent plus qu'ils ne se recouvrent.



Source : R. Burt, « Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur », *Revue française de sociologie*, 1995, Vol. 36, n°4, (p. 603), pp. 599-628.

Document 3

Toutes choses égales par ailleurs, l'influence du capital social sur le statut social atteint peut finalement se représenter par le graphique [ci-dessous]. Il montre qu'une fois tenu compte des liens entre les dimensions standards du statut, le type de capital social mobilisé a un effet propre sur le statut atteint, qui est principalement dû au fait qu'il est susceptible de modifier la relation entre niveau d'éducation et position dans la stratification sociale ; cette altération étant à peu près identique quelle que soit l'origine sociale.



En fin de compte, à côté du capital humain qui reste un facteur primordial, le recours aux réseaux est bien aujourd'hui en France une manière privilégiée de trouver un emploi (de façon stable dans les années 1990). Toutefois, les hypothèses que l'on pouvait formuler à la suite des travaux de Granovetter ne sont que partiellement vérifiées. Les liens présumés faibles ne sont pas nécessairement plus efficaces que les liens présumés forts : dans les milieux défavorisés, c'est plutôt l'inverse ; et dans les milieux favorisés, cela est surtout vrai des relations nouées dans un cadre institutionnel qui n'est pas sans rapport avec l'emploi trouvé, que ce soit à l'occasion de la formation ou d'un travail antérieur. La force des liens, tout comme l'utilisation de ressources de sociabilité en général, n'ont que peu de rapport avec la mobilité sociale entre générations et donc l'inégalité des chances sociales sous l'angle de la congruence entre un statut assigné et un statut acquis. Elles n'ont pas non plus d'effet sur la congruence entre les trois dimensions principales du statut acquis.

Source : M. Forsé, « Rôle spécifique et croissance du capital social », *Revue de l'OFCE*, 2001, n°76, (p. 207), pp. 191-216.

Document 4 : Taux d'adhésion par type d'association selon la catégorie socioprofessionnelle (personnes de 16 ans et plus) au cours des 12 derniers mois (en %)

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Syndicat, groupement professionnel*
Agriculteurs exploitants	42	ns	ns	ns	ns	ns	17
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	29	ns	14	ns	ns	ns	ns
Cadres supérieurs	50	7	20	12	4	5	13
Professions intermédiaires	44	6	20	8	6	4	12
Employés	30	3	12	4	4	2	11
Ouvriers	26	ns	12	3	4	ns	9
Ensemble	34	4	13	7	6	3	7

*Personne occupant un emploi et chômeurs. ns : non significatif.

Source : INSEE – Données 2010 – Observatoire des inégalités, France métropolitaine, 2015.

Document 5

Le réseau comme révélateur des inégalités et « accaparements d'opportunités »

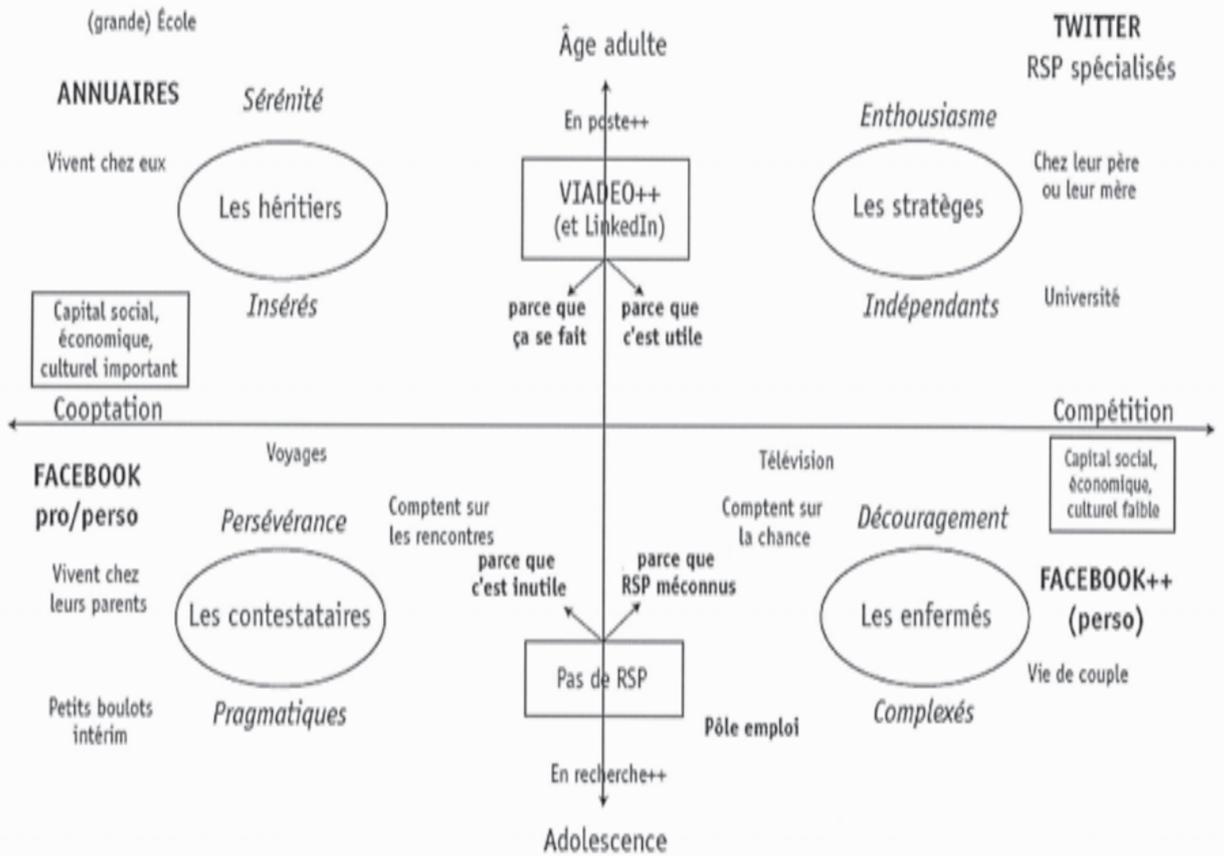
On peut même aller plus loin en proposant que les classes sociales peuvent être redéfinies à partir d'une lecture organisationnelle mettant l'accent sur leur capacité à créer de l'action collective – voire à construire le niveau macro que l'on considère souvent en sociologie comme donné, comme allant de soi. L'une des notions les plus utiles à ce niveau de généralité, pour comprendre l'intérêt de la théorie néo-structurale en sociologie, est celle d'« accaparement d'opportunités » – une notion proposée par Charles Tilly [1998] dans *Durable inequality* pour remettre la notion de classe au centre de l'analyse sociale des faits économiques, aussi bien les appareils de production que les échanges marchands. Tilly distingue les grands exploitants (gagnants permanents), les grands exploités (les perdants permanents), et, entre ces deux catégories une couche d'accapareurs d'opportunités qui savent construire, gérer et utiliser collectivement les organisations comme outils. Ce sont les structures organisationnelles qui permettent l'exploitation, qui la naturalisent et la stabilisent. La stratification sociale contemporaine articule exploitation (par les élites propriétaires d'une grande partie des ressources et du pouvoir) et accaparement d'opportunités par des classes intermédiaires comme deux mécanismes complémentaires de création d'inégalités stabilisées.

De quelles opportunités s'agit-il ? Celles d'accéder à un emploi, à un financement, à un appartement, à une place en crèche, etc. Mais aussi d'accéder à des postes de pouvoir, parfois pour réorganiser des industries entières.

Source : E. Lazéga, « Analyse de réseaux et classes sociales », *Revue Française de Socio-Economie*, 2012, Vol. 2, n°10, (p. 275), pp. 273-279.

Document 6

Typologie des étudiants/jeunes diplômés au regard de leur utilisation des RSP



Source : APEC, *Les études de l'emploi cadre*, Septembre 2012.

Document 7 : Internet et la théorie de la force des liens faibles

Admettons qu'Internet soit un facteur de multiplication des contacts. Qu'en est-il de la « force » des liens ainsi créés ou entretenus ? Si on garde à l'esprit que Granovetter la considèrerait comme une combinaison de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité et des services réciproques dont ils sont les supports, alors il est difficile de proposer une réponse univoque : la quantité de temps investie dans les liens s'en trouve vraisemblablement accrue mais il est hasardeux de se prononcer *a priori* sur les variations de l'intensité émotionnelle et de l'intimité des liens induites par le recours à Internet. D'un côté, la rationalisation des rencontres amoureuses induites par le recours aux sites spécialisés entraîne probablement une baisse de l'intensité émotionnelle dans ce type de liens ; d'un autre

côté, chez les adolescents, dans un contexte de rapports difficiles entre les sexes, marqués par les écarts de maturité entre filles et garçons et les injonctions à avoir « bon genre », les médiations traditionnelles, par un tiers, qui consistaient à « monter une baraque », font place aux échanges directs par SMS ou *tchat*, qui permettent de s'aventurer plus tôt qu'auparavant dans des expérimentations affectives qui ne sont osées dans les relations en face à face que plus tard dans le cycle de vie. La même ambiguïté prévaut en matière d'intimité des relations : d'un côté, Internet, avec le téléphone mobile, entraîne une individualisation des ressources communicationnelles qui a permis à chacun de protéger sa sociabilité d'un certain nombre de contrôles traditionnels (parentaux, conjugaux...) ; d'un autre côté, les réseaux sociaux seraient au contraire, depuis plus récemment, au principe d'un décloisonnement et d'une transparence accrue des échanges.

Même s'il peut sembler difficile de tirer de ces constats épars un jugement homogène concernant l'évolution de la force des liens, pour un certain nombre d'auteurs, Internet et les réseaux sociaux ont tout de même plutôt pour conséquence de transformer la notion de groupe : d'ensembles relativement homogènes et unifiés, les groupes prennent de plus en plus la forme de réseaux sociaux hétérogènes, spécialisés, dont les membres sont désormais plus faiblement reliés les uns aux autres qu'auparavant. Le *friending*, porté à son paroxysme par le succès planétaire de Facebook, serait donc plutôt du *bridging* (la construction de nouveaux liens non redondants) que du *bonding* (le renforcement des liens existants et de la redondance intra-groupe) : une enquête longitudinale menée aux Etats-Unis sur un échantillon d'étudiants américains montre que l'utilisation intensive de Facebook lors de la première année de l'enquête est un fort prédicteur de l'augmentation des liens faibles au cours de l'année suivante, en particulier chez les enquêtés affichant les niveaux initiaux d'estime de soi les moins élevés.

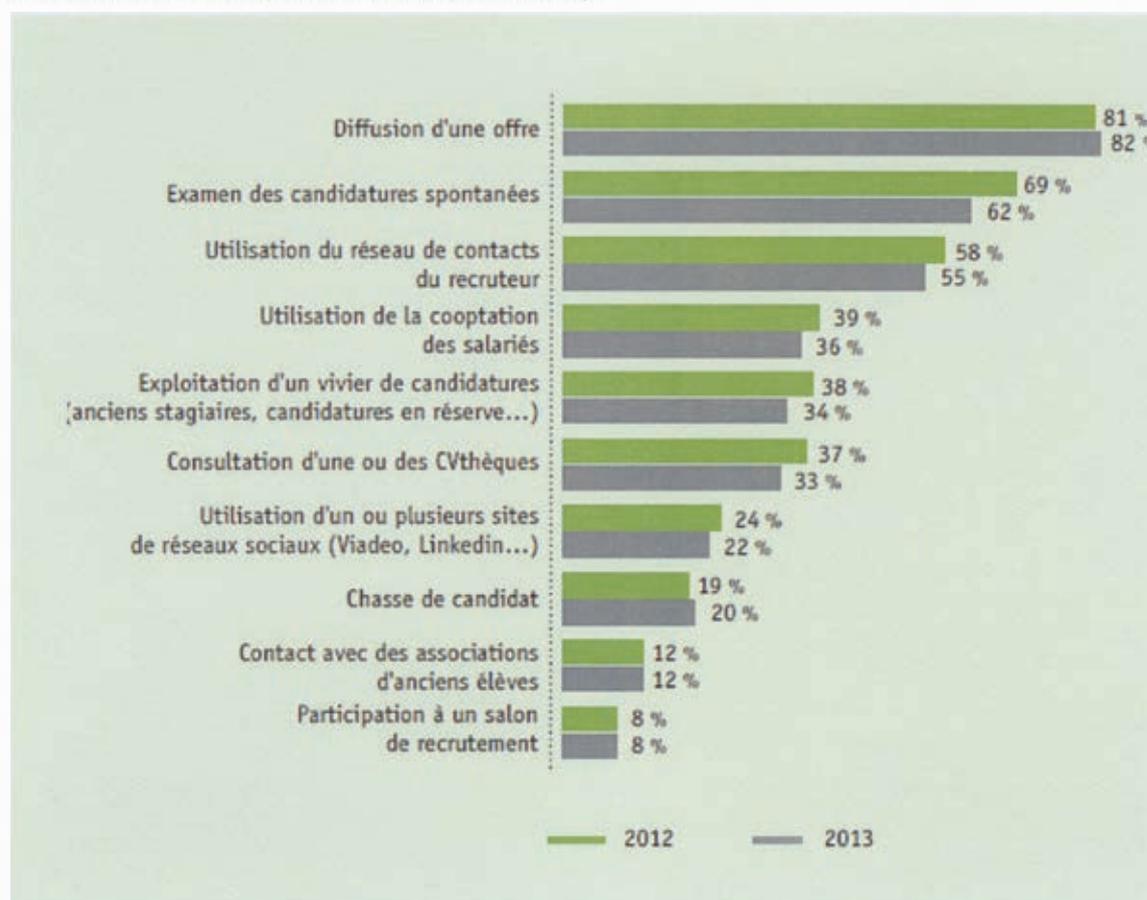
Cela étant dit, dans certains domaines, Internet n'apparaît pas comme le facteur d'une plus grande mixité sociale : on pouvait faire l'hypothèse que les sites de rencontres en ligne comme Match aux Etats-Unis ou Meetic en France, favorisaient l'hétérogamie sociale, dans la mesure où les candidats à la rencontre amoureuse, protégés par l'anonymat de l'Internet, pouvaient y recomposer librement leurs identités. Mais, en réalité, les usages organisés par les dispositifs techniques de ces sites (moteur de recherche, critères de sélection et d'appariement) font que chacun ne rencontre finalement que des personnes qui lui ressemblent, et autorisent à parler ici d'une véritable « endogamie numériquement assistée ».

Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas absurde de faire l'hypothèse que la multiplication des liens faibles et donc des « ponts » entre milieux et groupes sociaux, due à la diffusion des nouvelles technologies de communication en général et à l'explosion des réseaux sociaux en ligne en particulier, peut être au principe d'un affaiblissement des hiérarchies sociales. Dans l'univers de la sociabilité à distance, les structures relationnelles seraient moins marquées par le poids des déterminants sociaux (de sexe, de classe, d'âge, d'appartenance ethnique...), c'est du moins ce que laissent entendre une partie des travaux de la dernière décennie sur les relations entre capital social et stratification sociale. Internet serait de ce point de vue une sorte d'espace social carnavalesque où les individus pourraient s'affranchir des règles et des contraintes sociales habituelles, et jouer à oublier ou changer leur condition. Chez les adolescents, les nouvelles formes de communication permettent de s'affranchir de certaines normes du groupe de pairs, en particulier de celles qui les assignent aux pairs de même sexe et limitent la fréquentation en face à face des pairs de l'autre sexe.

Source : P. Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, 3^{ème} Ed., La découverte, 2011, pp.84-86.

Document 8

Différents moyens utilisés par les entreprises pour obtenir des candidatures lors de leur dernier recrutement de cadre (*plusieurs réponses possibles*)



Source : APEC, *Sourcing cadres*, Juin 2014.